

L'Echo - Vendredi 15 Juin 2018

CREUSE



Francis Mathieu (au milieu), président de la CAPEB a fait part de ses inquiétudes.

La Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) de la Creuse s'est réunie dernièrement dans ses locaux, avenue d'Auvergne à Guéret. Si le ciel semblait s'éclaircir pour le bâtiment, les annonces gouvernementales viennent l'assombrir pour son président Francis Mathieu.

## Révision des taux de TVA : la CAPEB dit non

Souvent la Creuse ressent les effets d'une crise ou d'une reprise plus tardivement qu'au niveau national. C'est le cas dans le bâtiment, la reprise constatée en 2016 se confirme en 2017 et selon les prévisions se confirmerait en 2018 avec une perspective de croissance de 2,5 % en volume pour l'artisanat du bâtiment. Mais si « la frilosité semblait s'éloigner » pour Francis Mathieu président de la CAPEB de la Creuse réunie dernièrement en assemblée générale, les annonces gouvernementales de ces derniers jours ne le rassure pas. Bruno Le Maire, ministre de l'Économie a demandé aux parlementaires de se pencher sur les taux réduits de TVA (taxe sur la valeur ajoutée). Un taux de 5,5 % est appliqué dans le cadre de travaux de rénovation ou d'amélioration énergétique, un taux intermédiaire de 10 % sur les travaux d'amélioration, d'aménagement, de transformation ou d'entretien. « On va peut-être passer à la trappe le taux de 5,5 %. Il a été dit que le taux de 10 % profitait aux entre-

prises. Non ! rétorque le président creusois remonté, il s'agit d'un reversement à l'État. Il ne comprend pas « la marche arrière, la marche avant » du gouvernement. Francis Mathieu soulève également le problème de la concurrence de certains micro-entrepreneurs « qui ne déclarent rien, comment voulez-vous que cela tourne ? En supprimant les taux de TVA réduits, on va augmenter la concurrence déloyale », ajoute-t-il. La CAPEB de la Creuse est loin d'être la seule en colère, le président confédéral a dit que c'était « absurde », rapporte le président creusois. L'organisation va donc essayer de faire des propositions pour conserver ces taux réduits « qui ont permis aux gens de faire des travaux », avoue Francis Mathieu. Autre souci pour la CAPEB le prélevement à la source. « Cela va gêner les petites entreprises qui vont être obligées de passer par des cabinets comptables, avance-t-il. Cela va coûter de l'argent et du temps ». Le métier, il le confie, devient de plus en plus compliqué.

Sur ce point, il précise que Gérard Darmanin, ministre de l'Action et des comptes publics a « un peu écouté, entendu ». L'U2P (Union des entreprises de proximité) dont la CAPEB est membre. Il a accepté de supprimer la notion de « responsabilité des entreprises dans le prélevement de l'impôt sur le revenu ». Mais les actions vont se poursuivre au niveau national comme local avec le lancement d'une campagne contre le prélevement à la source. « Nous continuerons de défendre l'intérêt des entreprises locales », conclut le président.

V.J.

### Les chiffres

La Creuse compte 1.092 entreprises du bâtiment, emplois 1.589 salariés dont 30 entreprises de plus de 10 salariés, 310 TPE et 752 entreprises sans salarié ; en 2017, 101 entreprises ont été créées contre 107 radiations soit un solde négatif de 6 entreprises ; la CAPEB 23 c'est 160 adhérents, 15 administrateurs, une collaboratrice permanente et un collaborateur mutualisé.